71e ANNEE. — N° 107. MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1931.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Curtius a perdu une belle occasion de se taire. Il a prononcé un discours qui ne facilitera pas l'apaisement qu'il prétend, pourtant, désirer.

Les déclarations à Genève de M. Curtius, représentant l'Allemagne devant la Société des Nations, ont causé une grande déception. Il a parlé après M. Briand. Il ne lui a pas répondu.

En prononçant ce discours sec et dur, il était plus occupé de son retentissement en Allemagne que de son résultat dans la politique internationale. C'est la harangue d'un médiocre politicien qui cherche à sauver sa mise personnelle et non pas celle d'un homme d'Etat qui vise à réaliser un grand dessein.

On sait que le ministre des affaires étrangères du Reich est menacé, dès son retour à Berlin, de recevoir sa démission — si l'on peut ainsi dire — des mains du chancelier Brüning désireux d'apaiser par ce sacrifice l'opposition nationaliste. M. Curtius aurait pu profiter de cette situation. Libéré de tout lien, affranchi de toute préoccupation personnelle, il aurait pu élever son esprit à la hauteur des circonstances et rendre avant son départ un grand service à la cause de l'apaisement international dont il se prétend le partisan dévoué.

Au contraire, il s'est mis tout naturellement au niveau des plus médiocres passions de partis. Il s'est efforcé de ramener à lui les adversaires qui le combattent et de se faire pardonner par eux sa répudiation de l'Anschluss. Il a pensé non à l'Europe, pas même à l'Allemagne, mais à son portefeuille...

Peut-être l'aura-t-il sauvé ! Et en vérité cela importe bien peu ! Mais, même dans ce cas, il n'aurait remporté qu'une bien piètre victoire, car il a perdu à Genève toute autorité.

⁂

Sa thèse d'après laquelle la crise internationale a pour cause les « dettes publiques » — c'est-à-dire les réparations — ne peut pas être prise au sérieux. La preuve du contraire a été si souvent faite qu'il est presque fastidieux de réfuter cette affirmation. On sait que le total des sommes payées par l'Allemagne pour les réparations ne représente qu'une faible partie de ses dépenses. D'après les calculs les plus larges, ce total ne s'élève pas à dix pour cent du budget allemand. De plus, le Reich a reçu en emprunts de tous genres trois et quatre fois plus qu'il n'a déboursé pour le payement de ses dettes extérieures. Peut-on dire, dans ces conditions, qu'il succombe, épuisé, sous le fardeau du « tribut » à payer ?...

Le seul fait, d'ailleurs, que cette crise est internationale — presque universelle — suffit à montrer qu'elle a d'autres causes, plus vastes, plus générales et plus profondes. Et M. Curtius ne peut tout de même pas ignorer la responsabilité de l'Allemagne dans cette folie de surproduction qui est à l'origine du chômage dont il se plaint. En tout cas, l'auditoire devant lequel il parlait à Genève est bien renseigné là-dessus. Il ne peut pas se laisser prendre aux arguties spécieuses de M. Curtius et il sait que l'Allemagne paye moins ses dettes que ses fautes.

D'autre part, puisqu'il a paru adopter l'idée — que la France n'a cessé de défendre — d'une force armée mise à la disposition de la Société des Nations ainsi dotée d'une gendarmerie internationale, comment n'a-t-il pas abandonné cette théorie qu'il faut désarmer d'abord sans se préoccuper des garanties politiques et morales ? Les deux thèses sont inconciliables.

M. Curtius a fait appel à l'esprit de compréhension ! Comment veut-il que l'on « comprenne » de telles contradictions ? La confiance qu'il réclame pour l'Allemagne a comme condition préalable et nécessaire qu'elle ne se proclame pas d'abord libérée de ses engagements, sous prétexte que la crise économique la met dans l'impossibilté de les tenir... Une fois admise en principe une pareille théorie serait un encouragement à la faillite... profitable et empoisonnerait d'un soupçon permanent toutes les relations internationales...

La crise a valu à l'Allemagne un moratoire après lequel on verra ce qu'elle peut faire. Il est trop clair, pour la France, que la malencontreuse et inefficace intervention du Président Hoover a porté le désordre dans le règlement des réparations. Nous ne nous faisons guère d'illusions sur une reprise prochaine des payements allemands. Mais c'est une affaire à rediscuter et à régler par un nouvel accord. D'où il ne résulte pas que l'Allemagne soit autorisée à se donner elle-même quittance au lieu et place de ses créanciers...

Nous ne savons pas si MM. Pierre Laval et Briand trouveront M. Curtius au ministère des affaires étrangères lors de leur prochain voyage à Berlin. Mais quel que soit leur interlocuteur ils auront à y défendre des principes qui ne sont pas la sauvegarde des seuls intérêts français, puisque c'est par eux seulement qu'on pourra réaliser une solide entente internationale.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

JEUX DE MILLIONNAIRES

C'est encore une histoire qui nous vient d'Amérique...

Il est arrivé en France qu'on ait annoncé sans qu'elle soit réelle, la mort de certains personnages de notoriété suffisante pour que cet événement fût commenté par les journaux.

Le mort-vivant qui, parfois, n'était pas étranger à cette facétie, trouvait dans cet événement l'occasion de faire parler de lui et de recueillir, de la part de ses amis, quelques compliments posthumes, car c'est un fait maintes fois observé qu'on ne couvre de louanges que les morts.

Du moment qu'ils laissent la place libre et que leur concurrence dans la vie n'est plus à craindre, on leur découvre tout de suite toutes sortes de qualités dont on ne s'était jamais douté de leur vivant ; et sans doute le trépassé, quand il peut assister à cette explosion de louanges, en éprouve-t-il quelque surprise ou quelque plaisir, sans que cet état d'esprit le fasse aller, néanmoins, jusqu'au regret de n'être point mort.

Un Américain a trouvé mieux. Cela n'a rien d'étonnant. Ayant donc fait annoncer qu'il était mort, ce bon M. Stephen Patten, car on nous dit même son nom, en ajoutant qu'il était à la fois octogénaire et millionaire, a poussé la plaisanterie jusqu'à vouloir se faire enterrer.

Mais, pour ne point faire comme le célèbre baron de Champaubert dont on se rappelle la macabre aventure qui, d'ailleurs, lui coûta la vie, M. Patten fut prudent. Il se garda d'opérer lui-même.

Il s'arrangea, nous raconte-t-on, en cette Amérique lointaine, avec une compagnie de pompes funèbres qui se chargea de la cérémonie et qui organisa d'opulentes obsèques au facétieux millionnaire.

Comment la compagnie s'arrangea-t-elle pour persuader aux autorités qu'un vivant était mort et quelles formalités exige la loi des Etats-Unis pour enterrer dignement un citoyen encore en vie, on ne nous le dit pas.

Et il faut croire que là-bas ce sont choses sans importance puisqu'on les peut réaliser si facilement, car il ne viendra à personne l'idée de supposer qu'une histoire américaine puisse ne point être une histoire vraie.

Tous les parents et les amis étaient donc là, couvrant de fleurs, à l'accoutumée, la mémoire du disparu, et le cortège se déroula selon les règles usuelles.

Mais, cette fois, Gavroche, à qui l'on demande parfois en voyant passer de belles funérailles: « Qui enterre-t-on ? » pour en recueillir cette réponse désabusée : « Celui qui est dans le cercueil ! » aurait dû « changer de disque ». Le mort, en effet, suivait son propre enterrement, soigneusement dissimulé dans une voiture de deuil où il pleurait sans doute son propre destin.

Il faut croire qu'il en fut satisfait, car ceux que Verlaine appelait, dans un sonnet célèbre, les héritiers resplendissants, gardèrent toute leur dignité au cours de la cérémonie, et leur tristesse aussi, si bien qu'apparaissant aux dernières prières à l'effarement général, le mort confirma à chacun les legs qu'il lui avait faits.

Mais ils devront attendre qu'il soit remort.

Ainsi cette aventure macabre finit comme une leçon de civilité puérile et honnête.

Comment en serait-on étonné puisque chacun sait que l'Amérique est le pays de la morale.

Mais on n'est point mécontent de le voir confirmer par des exemples bien choisis [*De « Panurge »*].

SPECTATOR.

Informations

M. Pierre Laval demeurera sénateur

Le bruit avait circulé avec persistance dans certains milieux politiques que M. Pierre Laval, président du conseil, abandonnant son mandat de sénateur de la Seine avait eu l'intention de poser sa candidature aux prochaines élections législatives dans l'Orne ou dans le Puy-de-Dôme.

Pour couper court à ces bruits dénués de fondement, M. Pierre Laval vient de déclarer qu'il ne songe nullement à abandonner ses amis de la Seine.

Terrible accident du « Trait d'Union »

Le ministre de l'air a reçu du chargé d'affaires de France à Moscou le télégramme suivant :

« Je reçois de l'aviateur Doret le télégramme suivant expédié de Krasnogo-Holsa, région d'Oufa : « L'equipage « Trait-d'Union » vient d'avoir terrible accident causé mauvais temps. Le Brix et Mesmin tués en tombant avec avion, Doret sauvé en sautant avec parachute. »

Suivant des renseignements complémentaires, les aviateurs du « Trait-d'Union » ont subi une avarie à 8 heures du matin. L'avion est tombé à proximité de la rivière Tanyp, dans le district de Kaltassin. Un aviateur est descendu en parachute.

Un membre du gouvernement de Bashkire et un médecin sont partis sur le lieu de l'accident. L'aviateur sauvé se trouve à l'abri et est soigné par un médecin de la localité.

Relations franco-soviétiques

Une délégation commerciale soviétique, à la tête de laquelle se trouve M. Trojanowski, doit quitter Moscou le 20 septembre pour se rendre à Paris.

L'hélicostat

L'ingénieur Oemichen a procédé aux essais officiels de son dirigeable spécial, l'hélicostat. Cet appareil, muni d'un dispositif qui rappelle l'hélicoptère, est actionné par cinq hélices d'une forme et d'une rotation telles qu'elles peuvent arrêter la marche de l'appareil immédiatement. L'enveloppe du ballon est de 400 mètres cubes. Un moteur de 40 chevaux lui permet de faire 90 kilomètres à l'heure. La nouveauté de cet hélicostat réside dans le fait qu'il peut s'élever et atterrir verticalement, s'arrêter en pleine vitesse et se poser à un endroit précis.

La S. D. N. veut réduire ses frais

L'esprit d'économie qui s'est manifesté cette semaine dans certains discours, à l'Assemblée de Genève, a trouvé un écho dans la Commission des finances, où M. Trip, délégué des Pays-Bas, a présenté un projet de résolution demandant une réduction du budget de la S. D. N. de 10 p. 100.

Les partisans d'une réduction du budget, invoquent notamment le fait que les contributions arriérées des Etats ont passé de 170.000 francs or pour la deuxième année d'existence de la S. D. N., à plus d'un million cette année.

Quinze Etats sont en retard pour le paiement de leurs contributions (soit une somme totale de 1.070.000 francs or).

A la Commission du désarmement

La 3e Commission (désarmement) s'est réunie sous la présidence de M. Munch. Elle a élu vice-président sir Thomas Wilford (Nouvelle-Zélande).

Elle a adopté ensuite un ordre du jour comprenant le rapport du Comité spécial sur l'élaboration d'un projet de convention générale en vue de développer les moyens de prévenir la guerre, une communication intéressant le fonctionnement de la S. D. N. en temps de crise, ainsi que deux projets de résolution qui lui ont été renvoyés par l'assemblée.

En Haute-Styrie

Les milieux social-démocrates ont connaissance d'un mouvement subversif des heim-wehren qui aurait éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, en Haute-Styrie.

Des groupes de heimwehren armés auraient occupé les localités de Bruckandermur, Katzenberg, Zeltwig, Judenburg, Schladmeng et affiché une proclamation relevant l'armée, la police et la gendarmerie de leur serment et annonçant la prise du pouvoir par les heimwehren.

Un viaduc s'effondre

A Bla-Torbagy, à 17 kilomètres de Budapest, au moment du passage de l'express Budapest-Wien-Cologne, sur un viaduc celui-ci s'est effondré.

La machine et deux wagons ont pu passer, mais le reste du train est tombé avec le viaduc.

Les premières constatations faites indiquent qu'il s'agit d'un attentat. On a trouvé, en effet, non loin de l'endroit où s'est produit la catastrophe, un boute-feu muni d'une mèche et une feuille de papier portant les mots suivants : « Si le régime capitaliste est incapable de nous donner du travail, nous nous en procurerons ».

Les six derniers wagons de l'express sont tombés dans le ravin et ne forment plus qu'un amas de ferraille à plus de trente mètres de profondeur.

En Angleterre

Une réunion de délégués des partis travaillistes de Seaham (circonscription de M. Mac Donald) a confirmé la résolution de l'exécutif, demandant au premier ministre d'abandonner son mandat législatif. A l'issue de la réunion, les délégués ont déclaré que c'est par 40 voix contre 39, que la résolution avait été confirmée.

Une suggestion du sénateur Borah

M. Borah, président de la Commission senatoriale des affaires étrangères, a déclaré samedi que les nations du monde devraient proclamer une trêve de cinq ans pour toutes les constructions navales. Il a ajouté qu'à son avis les Etats-Unis devraient prendre l'initiative d'un tel mouvement.

En Afrique occidentale

Le ministère des colonies communique la note suivante :

« D'après des informations du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, un détachement de méharistes de Mauritanie a eu, non loin de la frontière de Rio del Oro, un engagement avec un razzi de 150 dissidents qu'il a contraint de se retirer et dont il a entamé la poursuite. »

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que l'Amiral Byrd va entreprendre une nouvelle expédition antarctique.

— M. Mollard, sénateur de la Savoie, a été grièvement brûlé au visage par un jet de vapeur, pendant qu'il faisait une petite réparation à son appareil de chauffage central.

— Le 26 septembre, une éclipse totale de lune sera visible dans toute la France.

— Le choléra ravage la Perse. Le chiffre des morts, depuis le 15 août s'élève à 415.

— Le 17e anniversaire de la Marne a été célébré dimanche matin à Vitry-le-François, à Maurupt-et-le-Montois.

— Le maréchal Lyautey compte demander au Gouvernement la prolongation de l'Exposition coloniale jusqu'au 15 novembre.

NOS ÉCHOS

Le bon Titus.

Il n'y avait vraiment que pour M. Titulesco que l'Assemblée de Genève pouvait faire une exception, car le ministre de Roumanie à Londres et délégué à la S. D. N. est bien... exceptionnel. C'est un homme d'Etat européen par excellence pour qui aucune des capitales du vieux continent n'a de secrets.

M. Titulesco — « Titus » pour ses familiers — a conservé de nombreux souvenirs parisiens — du temps qu'il était étudiant.

Et on pouvait entendre cet homme qui dirigeait les travaux des délégués de 52 nations dire à un de ses amis français.

— Vous souvenez-vous de ce petit bouchon où, pour 2 fr. 25, on faisait de si bons dîners... du côté de la rue des Ecoles !

Sa prévoyance.

M. C. J. Gignoux est un homme heureux et habile. Technicien, il ne laisse aucun détail qui ne soit reglé à l'avance.

C'est ainsi qu'au lendemain de sa nomination officielle au poste laissé vacant par M. André François-Poncet, il a pu répondre aux nombreuses félicitations sur des cartes de visite portant son nouveau titre.

M. Gignoux est très méticuleux et on sait avec quel soin il corrigeait ses articles de fond d'un grand journal technique.

— Ah ! messieurs, disait-il à ses collaborateurs, vous ne savez pas l'importance d'une virgule !

Aussi n'est-il connu dans les salles de rédaction que sous le nom de Monsieur Virgule.

Ses filleuls.

Mlle Misstinguett a toujours de gentils « cavaliers », qui tous ont bien réussi.

On citera pour mémoire M. Maurice Chevalier, devenu vedette américaine, et Earl Leslie, récemment promu « producer ».

Mlle Mistinguett lancera à la rentrée son nouveau « cavalier » et filleul, le jeune et séduisant Billy Milton, qui a vu le jour dans la capitale britannique et qui est un danseur accompli.

Mlle Misstinguett ne recule devant aucun frais pour mettre en valeur la nouvelle étoile.

— Que voulez-vous, disait-elle à des amis, il est si charmant. C'est le Printemps !

— Eh, oui, répliqua son actuel directeur, mais ce n'est pas le Bon Marché.

Lettre d'excuses.

Dans une fabrique de lingerie de Münich, on avait engagé, pour la correspondance, une employée qui était, paraît-il, admirablement au courant de sa spécialité. La première lettre qu'elle eut à écrire était adressée à un vieux client qui venait de recevoir un lot de chemises défectueuses et auprès de qui on voulait s'excuser platement.

Mais, quand la lettre lui fut présentée à la signature, le directeur eut un mouvement de recul en lisant cette première phrase :

« Nous regrettons infiniment les petits désagréments qui se sont produits dans vos chemises »...

Le pacte.

C'est par des acclamations que fut accueilli M. Aristide Briand à Genève.

L'homme d'Etat français apparut en excellente forme.

Et M. Titulesco, qui l'attendait sur le quai, le complimenta sur sa belle mine :

— Il faudra classer Cocherel parmi les grandes dates de négociations, dit-il avec esprit ; vous y avez signé un pacte de non-agression... avec la maladie !...

LE LISEUR.

CHOSES ET AUTRES

LA VIGNE ET LE VIN

Par ce temps de vendanges, tandis que l'âme du vin frémit dans la cuve bouillonnante, voulez-vous que je vous conte la jolie légende de la vigne, telle que je l'ai trouvée dans un papier poudreux ?

Lorsque Bacchus était enfant, il partit, un jour, pour un long voyage. Sur le chemin fleuri, les papillons tournaient leur valse éternelle, les oiseaux s'égosillaient sous les feuilles et les herbes de la prairie se penchaient vers le jeune dieu pour qu'il respirât leur parfum. L'une d'elles lui parut particulièrement belle, pareille à une émeraude toute veinée de pourpre et d'or. Il voulut emporter chez lui cette merveille et la placer dans son jardin, Mais, ce matin-là, le soleil était rude et pour qu'il ne desséchât pas la plante, l'enfant l'enfouit dans un os d'oiseau qu'il garda dans sa main. Cependant, à mesure qu'il poursuivait sa marche, l'herbe s'allongeait sans cesse et Bacchus, la voyant s'échapper de son fragile abri chercha autour de lui un autre os et trouva celui d'un lion. Hélas ! sa tranquillité ne dura qu'une heure. Il avait beau hâter sa marche, la plante débordait de ses mains réunies ; il fallait lui chercher un troisième tuteur. Un os d'âne, plus long et plus large, se trouvait là fort à propos, et la course put, dès lors, se terminer sans encombre. Seulement, quand il s'agit de mettre les racines en terre, les rameaux s'étaient si fortement enlacés autour de l'os de l'oiseau, de celui du lion et de celui de l'âne que pour les détacher il eût fallu briser la tige. On laissa donc les choses ainsi.

La vigne grandit, — car la petite herbe du chemin n'était autre que la première vigne — elle porta des grappes dont Bacchus fit le premier vin qu'il offrit aux hommes. Mais, alors, il fut témoin d'un prodige. Lorsqu'ils commençaient à boire le jus rutilant de la treille, ils chantaient comme des oiseaux. Buvaient-ils d'avantage ? ils devenaient querelleurs et forts ainsi que des lions. Mais s'ils continuaient à boire, ils ressemblaient à des ânes.

La légende est charmante et, à cause de cela tenons-la pour certaine, bien qu'elle contredise l'histoire. Car si Bacchus est, avec raison sans doute, le dieu des buveurs, n'assure-t-on pas que l'inventeur du vin fut Noé qui, ayant découvert la vigne, commença par s'en griser honteusement, puis la planta en Arménie. Quoi qu'il en soit, l'origine est si lointaine qu'on a bien le droit de s'égarer. Six cents ans avant Jésus-Christ, le prophète Ezéchiel célébrait déjà les vins de Chalybon et, mieux encore, ne dit-on pas que, dans le tombeau d'un roi d'Egypte qui régna vingt siècles auparavant, on trouva une sorte de menu mentionnant des vins de l'époque ?

Il semble bien d'ailleurs que sa trace apparaisse depuis le mont Ararat, à la fin du déluge et qu'on puisse la suivre en Perse, puis à Jérusalem, à Babylone, à Memphis et de là en Grèce et enfin à Rome. Anacréon assure que le vin endormait ses chagrins et lui donnait la joie. Homère a chanté l'ivresse. Quant à Horace, il constatait déjà que certains ne savent pas boire : « L'ivresse, disait-il, la joyeuse ivresse est un privilège des esprits d'élite préparés à en jouir par une longue éducation. »

Les Romains prirent bientôt goût aux vins grecs, mais ils en usèrent longtemps avec modération. Même, il était alors interdit aux femmes d'en boire, autrement que pour rétablir leur santé, car, déjà, on les considérait comme reconstituants et fortifiants. Puis, il arriva que le goût du vin se répandit, au point que chacun voulut en posséder, qu'on planta partout la vigne et qu'on commença à en faire le commerce non seulement dans l'empire, mais encore dans les pays voisins. Les cours étaient alors fort élevés et le populaire dut conserver longtemps encore la boisson faite d'orge fermentée qui remplaçait parfois l'eau sur les tables.

Ainsi, la culture du raisin pénétra dans la Gaule où elle prit vite une telle extension que l'empereur Domitien, certaine année où le blé s'était fait rare, accusa la vigne d'avoir supplanté l'épi et ordonna la destruction de tous les ceps. Ce fut seulement deux siècles plus tard que le raisin reconquit son droit de cité dans la vallée du Rhône. Sa culture se propagea assez vite dans le reste du pays. En 316, St-Martin, évêque de Tours, la fit connaître et prospérer sur les bords de la Loire et, quelques années plus tard, l'empereur Justinien ordonna des plantations jusqu'aux environs de Paris. Quelque surprenant que cela paraisse, la réputation du vin de l'Ile de France est plus ancienne que celle des crus de Bourgogne et de Bordeaux. Suresnes, Nanterre, Argenteuil, Rueil, Meudon étaient fort renommés pour leurs treilles et l'on surprendra bien des gens en leur apprenant qu'à l'heure actuelle on cultive encore, dans le département de la Seine, 235 hectares de vigne qui donnent une récolte appréciée. En Seine-et-Oise, on en produit davantage encore et je sais des gourmets qui vous parleront avec attendrissement de l'Argenteuil 1846 qui fut, dit-on, une pure merveille et, sans remonter si haut, des vins de 1900 et de 1904 qui valaient le meilleur d'entre les meilleurs. Mme de Sévigné dont les lettres nous renseignent si bien sur les choses du grand siècle, écrivait à sa fille : « M. le duc est fort gai, il chasse, il va à Chantilly où ils sont tous ravis de faire leurs vendanges... » Et cela prouve que bien loin au-dessus de la Loire et même de la Seine, le fruit de la treille connut de belles heures. C'était au temps où il y avait même le vin breton, plutôt aigrelet disait-on, mais « gaillard et généreux » et le vin de Normandie dont les dernières récoltes remontent à 1800.

Longtemps les grands crus d'aujourd'hui demeurèrent méconnus. En 1328, le meilleur vin de Bourgogne se vendait 18 fr. la pièce et, vers la même époque les vins du Bordelais s'offraient sur les marchés d'Angleterre au prix de 20 à 30 fr. les 280 litres. Il fallut que les rois de France les missent à la mode pour asseoir leur réputation. Ce fut d'abord François 1er qui adopta le Vouvray et le St-Nicolas, mais, après lui, la vigne connut de mauvais jours. Charles IX et Henri III la poursuivirent d'une hostilité qu'on comprend mal et qui alla jusqu'à faire arracher des plants dans les contrées où le vignoble dépassait le tiers du territoire. Mais Henri IV lui fit meilleure figure, grâce au Jurançon et à l'Arbois dont le parfum l'avait conquis. Louis XIV adopta successivement le Bordeaux, et le Bourgogne et, en leur honneur, il répudia l'hypocras dont il avait fait jusqu'alors, sa boisson habituelle. Dès lors, les grands vins eurent leurs entrées à la cour où ils défilèrent l'un après l'autre. Chacun avait ses préférences, mais on sut rendre hommage à tous. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les prix qu'atteignirent bientôt les crus fameux et qui n'ont fait que croître depuis.

Georges ROCHER.

Chronique du Lot

M. Loubet est élu Maire de Figeac

De notre correspondant :

A la suite des élections complémentaires qui ont eu lieu dimanche 6 septembre, pour remplacer M. le Dr F. Pezet, Maire, et M. Lala, Conseiller municipal, le Conseil s'est réuni samedi dernier pour procéder à l'élection du Maire.

En prenant la présidence provisoire, M. Besombes, 1er Adjoint, souhaite une cordiale bienvenue aux deux élus, M. le Dr Cavalié et M. le Dr Négrie, et les installe dans leurs nouvelles fonctions. Ensuite il cède la présidence au doyen d'âge, M. Vaysse, adjoint, qui invite l'Assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 23. M. J. Loubet, sénateur et Conseiller municipal, 22 voix. Bulletin blanc, 1.

En conséquence, M. Loubet a été proclamé Maire. Prenant la présidence, M. Loubet a prononcé le discours suivant :

MES CHERS COLLÈGUES,

MES CHERS AMIS,

« Mes premières paroles seront toutes de gratitude et de remerciement pour la marque d'estime et de confiance que vous venez de m'accorder en me nommant à la Présidence de notre Assemblée Municipale.

« C'est à la 32e année de mon mandat que je deviens, de par les circonstances et votre volonté unanime, le Maire de la Ville de Figeac. Cet honneur, que je n'avais jamais envisagé, me crée de nouveaux devoirs auxquels, soyez sans inquiétude, je ne faillirai pas.

« En accord avec vous tous je m'appliquerai à poursuivre la réalisation du programme municipal que nous avons ensemble élaboré en 1929. Nous continuerons, les uns et les autres, à apporter à l'administration de notre chère Ville, tout notre dévouement, toute notre bonne volonté et nous resterons les vigilants gardiens de ses intérêts.

« Les remerciements que je vous adresse à tous unanimement nécessitent quelques précisions que je n'aurai garde d'oublier.

« Je dis d'abord merci à votre doyen d'âge, notre ami, M. Alphonse Vaysse, adjoint, qui a bien voulu présider la séance d'élection.

« Il reste toujours un jeune parmi les doyens, son expérience des choses et de la vie, son jugement motivé et précis, lui ont donné une juste autorité au milieu de tous ses collègues. Chacun de nous fait des vœux pour qu'il reste de longues années encore le doyen de notre Conseil municipal.

« J'ai aussi à dire tout spécialement merci à notre ami, à mon ami Besombes, qui, depuis déjà 6 mois, assure la direction, le bon fonctionnement de notre Mairie, avec tout le dévouement, la compétence, l'esprit de décision qui lui sont unanimement reconnus.

« Et puisque je parle de mon ami Besombes, il ne m'en voudra pas de rappeler ici que c'est lui le premier qui m'a demandé d'accepter de succéder à notre très regretté ami le Dr Pezet, à la Mairie de Figeac.

Je le remercie de sa pensée tout à fait amicale, mais ma réponse fut négative et je lui dis aussitôt : vous remplissez vous-même les fonctions de Maire depuis un certain temps à la satisfaction de tous. Vous possédez toutes les qualités d'un bon administrateur, je dirai même d'un administrateur émérite, c'est donc à vous de prendre la Mairie.

« Cette conversation fut suivie de plusieurs autres sans parvenir à une décision. Il fit enfin appel à mon amitié, me déclarant que sa résolution de ne pas prendre la Mairie était définitive. Je lui exprimai alors mes regrets que mon insistance pas plus que celle de nos amis communs encore récemment renouvelée, n'aient pu changer sa manière de voir.

« C'est donc moi, mes chers Amis, qui me suis incliné devant les raisons, les sollicitations affectueuses qui me sont venues d'abord de mon ami Besombes et aussi de nombreux autres collègues et amis.

« Je devais à la vérité de faire cette déclaration comme mise au point des propos et conversations multiples qui ont précédé ou qui suivront mon élection à la Mairie de Figeac.

« Cette digression ne saurait, mes chers amis, me faire oublier que j'ai l'agréable devoir, au nom de vous tous, d'adresser mes souhaits de bienvenue à nos deux nouveaux élus.

« D'abord, à mon vieux camarade Marcel Cavalié, qui appartient comme moi à une génération, je ne dirai pas vieillie, mais mûrie par l'expérience. La population de Figeac, mon cher ami, a fait bon accueil à ta candidature par esprit de discipline politique, sans doute, mais aussi beaucoup en souvenir de ton bien regretté père, qui fut pour nous tous un excellent collègue et pour moi un très bon ami.

« Vous, cher Monsieur Négrie, qui êtes aussi un Figeacois par tous les vôtres, et qui fûtes accueilli comme tel aussitôt votre installation parmi nous. L'élection municipale à laquelle vous venez de prendre part montre combien les électeurs de Figeac ont d'estime et de sympathie pour vous. Vous devenez, passez-moi le mot, l'enfant gâté de notre ville, vous jouissez d'une confiance, d'une sympathie quasi-unanime et je ne doute pas que vous sachiez conserver la bonne humeur et le dévouement de tous les instants qui sont nécessaires à leur maintien.

« Soyez donc tous deux les bienvenus parmi nous.

« Enfin, mes chers amis, je veux avec vous évoquer et saluer une nouvelle fois la mémoire de tous ceux qui, avant moi, ont été appelés à présider le Conseil municipal de Figeac et de tous nos collègues disparus, et plus spécialement des très regrettés amis Adrien Lala et le Docteur Fernand Pezet. Nous n'oublierons jamais que depuis le 27 novembre 1904 au 2 août dernier, entouré de la sympathie générale de la population, le Docteur Pezet présida avec distinction, honneur et dignité, aux destinées de notre chère ville.

« Il restera pour nous tous un exemple de dévouement désintéressé, et son souvenir sera toujours vivant au milieu de nous.

« En terminant, vous me permettrez, au nom de tous, d'exprimer à la famille Lala et à la très vénérée Mme Pezet l'hommage de notre sympathie respectueuse et l'assurance de notre fidélité au souvenir. »

Aux distillateurs

Bouilleurs ambulants et récoltants bouilleurs de cru pendant la campagne 1931-1932.

Les ateliers publics de distillation ci-dessous désignés, sont mis à la disposition des Bouilleurs ambulants et des récoltants bouilleurs de crû pendant la campagne 1931-1932 pour fonctionner dans la Commune de Cahors aux périodes indiquées :

1° L'atelier Public de Cahors sis à proximité du Pont de chemin de fer en bordure du Lot, sera ouvert : Chaque semaine du lundi au vendredi inclus sauf les jours de foire à Cahors et jours fériés.

2° L'atelier public de Regourd, sis à la bifurcation de la Route Nationale de Paris avec celle de Mercuès : « Lieu dit Goury » sera ouvert du 1er au 10 de chaque mois.

3° L'atelier Public de la Croix de fer sis route de la Béraudie « Maison Selves » sera ouvert du 20 au 30 octobre 1931.

Les distillations à domicile ne pouvant avoir lieu que pendant les périodes d'ouverture de l'atelier public, elles entraîneront l'obligation de déclarer les stocks d'alcool provenant des distillations antérieures en la possession des récoltants.

Le privilège de l'allocation de 10 litres d'alcool pur n'est réservé qu'aux propriétaires distillant exclusivement des vins, cidres, poirés, marcs, lies, cerises, prunes et prunelles provenant de leur récolte.

Les bouilleurs ambulants doivent préalablement à toute distillation se munir d'une licence, d'un laissez-passer n° 10 pour leur alambic et en arrivant dans chaque Commune, déclarer le nom et le domicile des personnes pour le compte desquelles ils doivent distiller et déposer une ampliation de leur registre 10 *ter* mentionnant le résultat de leurs opérations par client à la Recette Buraliste des Contributions Indirectes.

Récompenses honorifiques

Une lettre d'éloges a été adressée par le ministre de la guerre à M. le docteur Redoulès, pour les soins qu'il donna gratuitement aux militaires de la gendarmerie à St-Germain-du-Bel-Air. La médaille de vermeil est décernée à M. le docteur Ouvrieu, de Limogne.

La vie municipale

Le Conseil municipal de Castelfranc a procédé à l'élection du maire, en remplacement de M. Brouel, décédé.

M. Chaigneaux, adjoint, a été élu maire.

Armée

M. le chef de bataillon Faure, rapatrié de Madagascar ; les sous-lieutenants Bonnet, Chas, Deshayes, Grue, du 3e sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais.

Gendarmerie

L'adjudant Comps, de la 17e légion, est promu adjudant-chef.

Le gendarme Dreuille, de la 17e légion (brigade de Gramat) est affecté au dépôt d'exclus de Collioure.

Tabacs

M. Lafon, vérificateur de culture des tabacs à Dégagnac, est élevé à la 3e classe.

Compatriote

Notre compatriote Mlle Badet, de Figeac, est nommée stagiaire à l'économat du lycée Buffon, à Paris.

P. O.

M. Icounet, facteur à la gare de Martel, est nommé à la gare de St-Sulpice-du-Tarn.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 16. — JEUDI 17

SAMEDI 19, *en soirée*

DIMANCHE 20, *matinée et soirée*

Un grand documentaire sonore, parlant et chantant,

AU PAYS DES BASQUES

De Mauléon à Bilbao, la voiture sonore Jaumond a promené un œil exercé et une oreille fidèle que l'écran multiplie pour le plaisir des spectateurs. Elle a surpris les Basques avec leurs chants, leurs danses et leurs jeux dans l'atmosphère idéale qui attire les hivernants du monde entier.

AMOURS VIENNOISES

un film parlant et chantant interprété par: Janie Marèze (la nouvelle vedette du cinéma parlant français qui vient de trouver la mort dans un accident d'automobile), Line Clevers, Roland Toutain, Michel Duran et Maurice de Canonge. Film très amusant, traité un peu à la manière d'une opérette. De belles scènes à Vienne avec ses paysages et ses vues documentaires.

C'est l'hiver, *dessin animé sonore.*

FOIRE-EXPOSITION DE CAHORS

De cette Exposition de 1931, on se rappellera deux choses : qu'elle fut belle et que le temps fut affreux. Il s'est acharné à la noyer sous des cataractes de pluie. Puis, comme pour nous la faire regretter davantage, le soleil s'est mis à briller dimanche, jour de clôture.

Et alors on a pu se rendre compte qu'il ne s'agissait pas d'une banale exhibition de produits quelconques, mais bien d'un ensemble extrêmement varié de choses belles et utiles, toutes parfaitement et artistement présentées.

Il n'était pas nécessaire d'être bien compétent en matière agricole pour remarquer le nombre, la diversité, l'intérêt et la valeur des produits et machines agricoles. Dans une manifestation de ce genre on a bien la sensation que l'agriculture est aujourd'hui une vaste industrie — la plus importante et la plus sûre de toutes dans notre beau pays le France. — Et ces Expositions sont pour elle d'une grande utilité. Elles favorisent les progrès d'une bonne exploitation de la terre en mettant sous les yeux des cultivateurs les procédés nouveaux et en vulgarisant les progrès accomplis.

Auprès des agriculteurs, nos commerçants avaient fait une bel effort et déployé beaucoup de soin, d'intelligence et de goût à présenter des marchandises de toutes natures qui semblaient là plus séduisantes encore que dans de luxueux magasins.

Enfin, nous avons noté avec un étonnement ravi qu'on a bien tort de crier à la disparition, ou tout au moins à la décadence irrémédiable de l'artisanat. La preuve était sous les yeux de tous qu'au moins dans notre région il existe encore des artisans capables de concevoir de jolies créations et de les réaliser avec un art très vif et très sûr. Nous avons vu des expositions de serruriers à Cahors, d'ébéniste à Gramat qui prouvent qu'on connaît encore ces beaux métiers et qu'on les pratique avec intelligence et avec goût !

Il n'est donc que justice d'adresser des félicitations chaleureuses aux organisateurs de cette Exposition, particulièrement à M. Jardel, président de l'Office Agricole et à M. Gay, Directeur des Services Agricoles du Lot, ainsi qu'à leurs dévoués collaborateurs. Nous devons aussi remercier au nom du public les sociétés cadurciennes grâce auxquelles chaque soirée eût été une soirée de fête... si le temps l'eût permis : l'*Avenir Cadurcien*, l'*Orphéon*, les *Amis de l'Harmonie*, la *Chorale du P.-O...* Ces Associations artistiques sont toujours prodigues de leurs talents pour le meilleur profit de la cité.

Grâce à tous ces dévouements et à l'empressement des Exposants, la Foire-Exposition de Cahors, malgré les conditions déplorables dans lesquelles elle s'est déroulée aura produit à tous ses visiteurs une grande et belle impression.

Les concerts de samedi et de dimanche

Samedi soir, malgré l'incertitude de la température, une foule nombreuse assista à la représentation de *Mireille*, qui fut jouée sur une scène aménagée devant le kiosque. Mlle di Talmiéri, de l'Opéra de Marseille, dans le rôle de Mireille et M. Boudard, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Vincent, prêtaient leur concours à cette représentation. Ils étaient entourés d'une bonne troupe composée de MM. Clavère, Dupin, Lanton, Lacaze et Mlle Lavareille. L'œuvre de Gounod, qui plaît beaucoup au grand public, fut bien rendue et très applaudie.

Le dimanche, après une journée où la foule des visiteurs fut considérable, l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre symphonique donnèrent le soir un très intéressant concert, avec le concours de Mlle di Talmiéri et de M. Boudard. Musiciens et chanteurs recueillirent d'abondants et chaleureux applaudissements. — MM. Frécheville et l'Orphéon chantèrent « Ribos del Lot », puis M. Baboulène chanta les couplets de la « Toulousaine », reprise en chœur au refrain par l'Orphéon. Le succès de tous fut grand. Qu'ils reçoivent nos vives félicitations.

Le banquet de clôture

Il fut servi dans le beau réfectoire du lycée Gambetta, aimablement mis à la disposition des organisateurs par l'administration universitaire dont l'obligeance mérite de vifs remerciements. Le repas fut excellemment servi par M. Laroche, le restaurateur réputé de notre ville.

Les convives sont nombreux. Signalons la présence de MM. de Monzie, président, Loubet, Fontanille, Garrigou, sénateurs ; Delport, député ; Paul Bert, préfet du Lot ; Chancrin, inspecteur général de l'Agriculture; Jardel, Rougier, Peindarie, Orliac, Rouma, Solmiac, Lacaze, Miquel et Calmon, conseillers généraux; Calmels, président de la Chambre d'agriculture. Salanié, Nicolaï, adjoints au maire de Cahors ; Mme Matza, membre du Comité de la Ligue féministe pour la paix ; M. Gay, directeur des Services agricoles, MM. le Censeur et l'Econome du Lycée ; Coulaud, chef de cabinet du Préfet, Grangié, président du Syndicat d'Iniative ; Dubernet de Garros, président de la Fédération des Commerçants, etc. etc.

M. Jardel, président de l'Office Agricole, ouvrit la série des toasts par un excellent discours où il félicita tous ceux qui travaillèrent au succès de cette belle Exposition si fâcheusement gênée par une exécrable température, et mit en pleine lumière les grands services que ces manifestations rendent à la cause agricole.

M. Calmels, président de la Chambre d'Agriculture, évoqua avec un ingénieux à propos qu'en 1789 — déjà — le cahier des revendications aux Etats Généraux réclamait le reboisement de nos coteaux. Avec la compétence éclairée qui lui est reconnue, M. Calmels s'attacha à montrer les avantages et les profits que l'arboriculture donnerait aux Causses. Il traita ensuite l'importante question de l'élevage du mouton.

M. Chancrin, insista avec une forte éloquence sur la nécessité pour les producteurs agricoles, de s'organiser en vue de la vente. Sinon, ils auraient beau obtenir des produits de premier ordre, comme dans le Lot, ils seront chassés des marchés par des produits inférieurs mais mieux soutenus. Il se félicite que, grâce à l'heureuse initiative de M. de Monzie, le vin de Cahors ait obtenu son droit à l'appellation d'origine. Enfin, il parle de la création projetée d'une bergerie départementale et après de justes félicitations aux organisateurs de cette belle Exposition, il lève son verre à la prospérité agricole du Lot.

M. le Préfet du Lot, commence son éloquente allocution par un hommage aux parlementaires du Lot, si dévoués aux intérêts lotois et saisit l'occasion pour se réjouir de l'élection de M. Loubet, sénateur, à la mairie de Figeac. L'assemblée s'associe spontanément à cet hommage par de vifs applaudissements. Puis, parlant de la crise économique qui passe sur le monde, M. le Préfet prévoit très justement qu'elle ne pourra être conjurée que par une action résolue des volontés individuelles à s'unir, à coopérer. Le salut sera dans cette union de toutes les forces économiques. Et le peuple de France, toujours imprégné par l'antique esprit paysan, qui est la plus forte vertu de la race, trouvera en lui-même les forces nécessaires pour triompher de toutes difficultés.

Discours de M. de Monzie

L'assemblée entend ensuite un superbe discours de M. de Monzie. Il excuse M . Queille, ancien ministre de l'Agriculture, retenu en Corrèze ; M Malvy, empêché de venir ainsi que plusieurs conseillers généraux. Il dit tous les services rendus à la cause paysanne par la Chambre d'agriculture et son dévoué président. Elle a collaboré avec le Conseil Général dont l'unanimité ne s'est jamais rompue quand il s'agissait des intérêts agricoles.

L'œuvre du Conseil Général est grande. M. de Monzie en trace un rapide et saisissant tableau : développement du réseau téléphonique, électrification des campagnes, moyens de transport qui sont complétés par la poste-automobile-rurale, constituent un réseau touchant la moindre commune. En passant, M. de Monzie, dit la part que le Dr Pezet avait pris à cette œuvre. Il salue sa mémoire et se réjouit ensuite de la belle élection de M. Loubet nommé à l'unanimité maire de Figeac.

Puis, se tournant vers M. Chancrin, inspecteur général de l'Agriculture, il lui dit « Le Lot est disposé à tout entreprendre, sans argent. Le Lot est prêt aux plus hardies initiatives, sans argent. Le Lot veut vivre et se développer, sans argent. Il est un département pauvre. Il fait appel aux départements riches. Il compte sur la solidarité nationale. Il a besoin des autres. Il apporte au trésor commun son contingent d'humanité et il attend de lui l'assistance matérielle.

M. de Monzie, développe ensuite en termes saisissants cette idée qu'en agriculture comme partout, le grand problème aujourd'hui, c'est de dégonfler les prix ! Sinon, il n'y a pas d'espoir que l'on puisse figurer avec quelque chance dans la concurrence mondiale. Et il montre que cela exige d'abord une diminution des dépenses, une réduction du train de vie national.

L'éloquent orateur passant ensuite à un sujet qui touche au vif notre région parle du vin de Cahors. Maintenant qu'il est délimité et qu'il existe officiellement, il faut qu'on puisse en trouver. Il faudra créer une cave coopérative pour le stocker et le vinifier. Ensuite, il s'agira de faire la publicité nécessaire pour qu'il figure sur les cartes de restaurants à côté des grands crus français. Les Lotois de Paris nous y aideront.

Remerciant ensuite l'administration universitaire d'avoir donné son réfectoire pour ce banquet, M. de Monzie rappelle que le lycée de Cahors aura la fierté d'avoir été le siège de la première expérience d'école unique. Et il termine par un magnifique développement sur la nécessité du retour à la terre. Ce beau discours fut salué d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

La journée de lundi

En prévision d'une belle journée succédant aux promesses du dimanche, il fut décidé que la clôture de l'Exposition serait retardée d'un jour. Excellente inspiration puisque le temps resta beau et puisque de très nombreux visiteurs se rendirent sur les Allées Fénelon.

Si les promeneurs étaient ravis par les heureuses installations des stands, les enfants étaient également joyeux quand ils s'arrêtaient devant les stands de bonbons, nougats, biscuits, etc.

Le stand de la **maison Giraud,** rue Foch, était spécialement attirant. Truffes du Quercy au kirsch, pâtes de fruits, pralines, bonbons de toutes sortes, excitaient la convoitise des petits et même des grands !

Le soir eut lieu un charmant concert par les *Amis de l'Harmonie* qui comblèrent ensuite les vœux de la jeunesse en donnant une heure de bal. Et c'est ainsi sur une note de joie et de gaieté que s'est achevée la belle Exposition de Cahors.

CAHORS

FETE FRANCO-BELGE

Grande soirée musicale au Théâtre de Cahors, donnée par la célèbre fanfare belge « l'Avenir de Frammeries ».

Ils seront 100 exécutants. Et quels exécutants !...

On sait combien sont excellentes ces sociétés musicales du Nord et du pays belge. L'*Avenir de Frammeries* compte parmi les meilleures. Elle est exclusivement composée d'ouvriers mineurs. Elle est dirigée par M. Alfred Maby, prix de Rome, et qui est en Belgique un chef de grande réputation.

L'*Avenir de Frammeries*, fondée en 1890, a depuis 1919 obtenu les plus hautes récompenses dans les concours les plus fameux : à Valenciennes, à Liège, à Gand, à Lille, à Bruxelles, à Paris, Bref, c'est une phalange musicale de tout premier rang.

Elle fait, en ce moment, un voyage en France et nous arrivera de Toulouse où elle aura donné une audition mardi soir. Elle paraîtra à Cahors avec un programme choisi :

L'*Avenir de Frammeries* est accompagné par son président, Louis Piérard, le noble écrivain, député socialiste du Hainaut, qui fera avant le concert une très brève conférence. M. de Monzie, maire de Cahors, présentera à l'auditoire nos bons amis belges.

Il est certain qu'un très nombreux public assistera à cette exceptionnelle soirée de belle éloquence et de belle musique.

Un beau concert

Vendredi dernier, à l'Exposition, nos deux anciennes sociétés, l'*Avenir* et l'*Orphéon cadurcien* ont donné sur les Allées Fénelon brillamment illuminées un concert de gala. Le tout-Cahors se pressait autour du kiosque pour écouter un programme de choix qui fut parfaitement exécuté.

M. Nègre, baryton-solo, très applaudi et toujours agréable à entendre, exécuta avec une belle puissance de son l'air du « Chalet ».

M. Laurent, Professeur de l'Ecole Normale de musique de Paris, en villégiature dans notre pays, interprêta avec une haute tenue musicale la « Pastorale » de Léon Moreau. Cet excellent artiste, aux sons harmonieux et puissants, fut acclamé par les nombreux auditeurs qui durent trouver un peu court le morceau choisi. Si M. Laurent se trouve à nouveau dans notre contrée, qu'il veuille bien se rappeler de notre vieille Cité Cadurcienne et qu'il nous donne la bonne fortune de l'entendre à nouveau.

Les autres morceaux, chœurs chantés par notre vieil Orphéon, furent très goûtés du public, qui le manifesta par des bravos prolongés. Solistes, musiciens, orphéonistes, ainsi que vos dévoués directeurs, recevez l'expression de nos plus vifs remerciements.

« LA DETTE »

Partout en France, même dans les plus petites villes, des bureaux de souscription ont été ouverts en faveur de cette grande manifestation de reconnaissance nationale « La Dette ».

Etablissements publics, banques, hôtels, boutiques, garages, ont accueilli avec le même empressement généreux les affiches symboliques de cette belle œuvre, témoignant ainsi de l'unanime gratitude de tous envers les grands mutilés de la guerre. Rappelons que tous les souscripteurs, même pour un seul versement de 5 fr. participent à la grande tombola de « La Dette », à laquelle sont affectés des lots de grande valeur tels que : avions, automobiles, motocyclettes, bicyclettes des meilleures marques, etc....

Déclaration d'association

« Diane carennacoise ». Société de chasse.

But : Protection du gibier. Siège : mairie de Carennac.

Chez les planteurs de tabac

Le Syndicat des planteurs de tabac s'est réuni, dimanche, à la Mairie, sous la présidence de M. Louis Delport.

Le Syndicat s'est occupé de la question relative aux assurances contre les calamités atmosphériques.

Un vœu tendant à ce que la réunion de la Commission paritaire ait lieu en octobre, est adopté.

Les planteurs décident de défendre les résolutions prises au Congrès de Brive, en ce qui concerne les prix de base des tabacs et l'application des primes.

MM. Berbier, Gambert, Jordanet, Belot, Malric, Blanc, Giberf sont désignés comme délégués à la Fédération.

Chez les bouchers et charcutiers

Dimanche, le Syndicat des bouchers et des charcutiers du Lot s'est réuni au café de Bordeaux. Après un exposé sur le but de la réunion, ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville.

Deux cents bouchers et charcutiers étaient présents. M. de Monzie, présidait. Des discours furent prononcés par MM. Orliac, au nom de la Chambre de commerce, Garrigou, sénateur, et de Monzie.

Le but de cette réunion était l'injustice fiscale dont sont frappés les bouchers et les charcutiers.

Des résolutions importantes ont été prises.

SOIRÉE DE GALA

La représentation qui sera donnée le 20 de ce mois au théâtre municipal sous les auspices de l'association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta à l'occasion de son Cinquantenaire est d'ores et déjà assuré du succès le plus complet. Les places s'enlèvent rapidement et les retardataires qui n'ont pas encore retenu leurs places chez Mme Larrieu feront bien de se hâter. C'est devant une salle bien garnie que sera jouée la pièce de Dapoigny « Comment l'Esprit vient aux garçons ». Cette comédie pétillante d'esprit et de fantaisie sera interprétée supérieurement par un ensemble d'artistes dont la réputation n'est plus à faire. Avec Juliette Verneuil et Jean Weber qui tiendront les deux principaux rôles, ainsi qu'avec André Varennes, Baconnet, Richard Borel et Pierre Aldebert, les trois actes de la pièce de Dapoigny paraîtront bien courts. Pour compléter l'attrait de la soirée un intermède de chant et de musique sera offert aux spectateurs avec le gracieux concours de Mlle Germaine Ganiayre, jeune cantatrice de talent, et de M. Jean Nouyrit qui vient de conquérir de haute lutte une place de Violoncelliste à l'Opéra. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Pecque de Villers.

Nouveaux professeurs

M. Bois, agrégé de philosophie, professeur au lycée de Moulins, est nommé professeur de philosophie au Lycée Gambetta, en remplacement de M. Bastide, nommé à Toulouse.

Mme Bois, agrégée de philosophie, est nommée professeur au lycée Clément-Marot. La création de cette chaire dans notre établissement d'enseignement secondaire de jeunes filles y assurera dans les meilleures conditions possibles la préparation au baccalauréat philosophie.

Nous exprimons aux deux nouveaux professeurs nos souhaits de bienvenue.

Lycée Clément-Marot

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1er octobre dans l'après-midi pour les internes, le vendredi 2 octobre à 8 h. 1/2 du matin pour les externes.

Un professeur agrégé de Philosophie a été nommée au Lycée des Jeunes Filles. Cette nomination permet d'assurer la totalité de la préparation au Baccalauréat 2e partie Philosophie au lycée.

La Directrice du Lycée recevra tous les jours à partir du lundi 21 septembre, le matin de 10 h. à midi et le soir de 2 h. à 4 h.

Vérification des poids et mesures

Le Maire de la ville de Cahors, a l'honneur d'informer ses administrés que la vérification annuelle des poids et mesures aura lieu pour la ville et pour la banlieue du 17 au 30 septembre 1931 inclus.

Les opérations se feront à la Mairie où les commerçants industriels, devront présenter leurs instruments de pesage aux jours et heures indiqués sur les bulletins de convocation.

Chauffage central au Mazout

Le Maire de Cahors invite tous industriels ou fournisseurs à lui faire des propositions en vue de l'installation d'un chauffage central à l'huile lourde dans les écoles publiques de garçons et de filles, la mairie, la bibliothèque et le théâtre, les propositions devant porter sur le prix des installations, leur nature et leurs garanties.

Tentative de vol

Dans la nuit de lundi, des individus ont tenté de pénétrer dans deux stands, l'un contenant des nougats, des friandises tunisiennes, l'autre des vins.

Deux planches ont été enlevées du premier stand. Mais les voleurs n'ont pas dû emporter grand'chose.

Trouvaille

Un gant peau de Suède. Le réclamer bureau du Journal.

Chronique des Théâtres

PERCHICOT A CAHORS

C'est Vendredi que l'As du Music-Hall, **PERCHICOT,** donnera au Palais des Fêtes son gala annuel.

Une indiscrétion nous a permis de savoir que **PERCHICOT,** interrompt un film parlant pour venir satisfaire son cher public et lui présenter ses dernières nouveautés ultra-comiques.

Comme toujours, il a su s'entourer d'une troupe de tout premier ordre. Nous en reparlerons.

La location est ouverte.

Foire du 12 septembre 1931

La foire de samedi, à Cahors, a été assez importante. Voici les cours : bœufs gros attelage, de 8.000 à 9.000 fr. la paire : moyenne de 5.000 à 7.000 fr. la paire. Moutons gras, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; agneaux, de 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo. Brebis de 300 à 350 fr. la pièce.

Marché : Poulets, 7 fr. ; poules, 6 fr. ; lapins 3 fr. ; canards 6 fr. le kilo. Perdreaux, 10 à 15 fr. pièce. lièvres, de 5 à 6 fr. le 1/2 kilo.

Accident d'auto

M. A..., agent d'assurances à Lamothe-Fénelon, a été victime d'un accident d'auto. Par suite du blocage trop brusque de sa voiture, celle-ci a capoté. M. A... n'a pas eu de mal, mais sa femme a reçu quelques égratignures.

Auto en panne

Les passants remarquaient, sur la route de St-Clair, une auto abandonnée. Un essieu était cassé et tout un côté de la machine était éraflé. C'est une voiture toute neuve, qui appartiendrait à un habitant de Douelle.

Syndicat d'initiative de Cahors

Désireux de procurer aux personnes de Cahors et des environs qui se rendront le 27 septembre au banquet de St Céré, un moyen de locomotion commode, confortable, à prix avantageux. Le Syndicat d'initiative de Cahors pourra mettre en marche ce jour là un car à 20 places à la condition *que ces vingt places soient retenues d'avance. Prix 30 francs par personne, aller et retour compris* Départ à 8 h. du matin de l'Hôtel de Ville de Cahors. Les adhésions doivent parvenir au bureau de renseignements du syndicat d'initiative de Cahors avant le 20 septembre dernier délai. Au reçu de la vingtième adhésion la liste sera close.

Arrêté d'expulsion

M. le Commissaire de police à notifié, le 12 septembre, au nommé Zanobi, plâtrier à Cahors, un arrêté d'expulsion du territoire français. Un délai de 10 jours, lui a été accordé. Zanobi a été condamné à 3 mois de prison par le tribunal correctionnel de Cahors, pour outrages publics à la pudeur.

Obsèques

Lundi matin ont été célébrées les obsèques de M. Emile Selves, négociant à Cahors, décédé à l'âge de 76 ans. M. Selves souffrait depuis quelques temps, mais rien ne faisait prévoir un dénouement si brusque. Une foule considérable a suivi le char funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation dans le caveau de la famille. Nous adressons à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Vol

M Janis, propriétaire aux Vitarelles, près de Dégagnac, constatait avec regret, que pendant son absence, un malfaiteur avait pénétré chez lui, en brisant un carreau. Une somme de 800 fr. et 2.000 fr. de bijoux ont été dérobés. Le voleur a laissé une montre en or et des titres.

Arrestation

La gendarmerie de Payrac a arrêté le nommé Ribeyrol, de Bretenoux, pour vagabondages et menaces. Il pénétrait dans les maisons où il n'y avait que des femmes âgées et se faisait remettre de l'argent. Il a subi plusieurs condamnations.

Avalanches de pierres

Le violent ouragan de ces jours derniers a provoqué des dégâts dans la région. Mais de Vaillac à St-Chamarand, les pierres de la montagne avaient roulé sur la route. Près, chemins, étaient inondés.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, et c'est miracle. Par endroits, les pierres, en monceaux, atteignaient plus de deux mètres.

Procès-verbaux

Le nommé Demeger, d'origine belge, demeurant à Douelle, s'est vu dresser trois procès-verbaux par les gendarmes, pour défaut de carte d'identité ; pour défaut de plaque métallique d'identité pour sa bicyclette ; pour défaut de la carte d'étranger.

Contravention

Procès-verbal a été dressé pour défaut d'éclairage à M. F..., de Couzou.

Pour excès de vitesse dans la traversée de la commune de Payrac, des procès-verbaux ont été infligés à 4 automobilistes. Les gendarmes ont dressé contravention à un motocycliste pour défaut de permis de circulation, et à un cycliste pour défaut de plaque.

Arrondissement de Cahors

Catus

Soirée récréative et félibréenne. — Voici le programme de la soirée récréative et félibréenne à Catus :

Première partie. — 1. Les Echos du Quercy ; 2. Les petits chats (Ronde enfantine) ; 3. Moun Quercy (Poésie de M. A. Lagaspie) par Mlle Bosc ; 4. Causerie sur le poète Paul Froment, par M. E. Lafon, félibre d'Albas ; 5. Les vieilles de chez nous (Chant mimé). Par un groupe de fillettes ; 6. *Lou Moridatsé monquat* (Sahuc). Comédie patoise en un acte interprétée par Mlles Albet, Drillières, Talayssat et MM. Pierre Paillet et Talayssat ; 7. Poésies patoises, par le félibre Sahuc « Castelnau » ; 8. Intermède musical ; Entracte.

Deuxième partie. — 1. Moun biel Quercy ; 2. Lous Esclots (Chant mimé), par un groupe de fillettes et garçonnets ; 3. Digo Jannetto, par Mlles Paillet et Pelaprat ; 4. Monsieur Cayrou, Capiscol du fébrile dans ses œuvres ; 5. *La main leste,* Comédie de Labiche en un acte, interprétée par Mlles Suquet, Delpech, Albet, Talayssat et Boudy ; 6. Retraite ; Rideau.

La direction se réserve le droit de modifier le programme.

Frayssinet-le-Gélat

Foire. — Malgré sa coïncidence avec celle de Puy-l'Evêque, notre foire du 2 septembre, favorisée par le beau temps, a eu son importance habituelle. Les affaires sont lentes. Néanmoins il y a eu quelques transactions. Les marchés à la volaille et aux légumes étaient largement approvisionnés. Les étalagistes étaient nombreux. Ce fut une bonne journée pour le commerce local. Nous renouvelons ici le vœu émis plusieurs fois et qui est celui de la population tout entière : pourquoi n'aurions-nous pas une foire mensuelle de cette importance ?

St-Martin-Labouval

Nous apprenons les prochains mariages de :

M. Henri-Léon Peyre-Delfau, cultivateur résidant à Lascombe, commune de St- Martin-Labouval avec Mlle Flavie-Marie Peyre sans profession demeurant à St-Chels, et de M. Elie Basile Blanc, employé de commerce résidant à Lauzès, avec Mlle Hélène Marie-Louise Payssot sans profession demeurant à Boulet commune de St-Martin-Labouval.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Montcuq

Fête Locale des 19, 20 et 21 septembre. — Après plusieurs réunions dans une salle de la mairie de Montcuq, un comité de jeunes gens intelligents et actifs s'est enfin constitué. Animé d'un beau zèle, ce comité entend bien faire les choses pour donner à nos fêtes des 19, 20 et 21 septembre prochain l'éclat traditionnel qui attire chaque année un grand nombre de visiteurs dans notre vieille cité.

Il s'est déjà assuré le concours du brillant orchestre l'Avenir moissagais. Le programme qu'il élabore sera aussi attrayant que varié. Les forains qui veulent retenir leur place peuvent dès à présent lui adresser leur demande.

Dans quelques jours les organisateurs passeront à domicile, pour recueillir les souscriptions des habitants. Chaque Montcuquois voudra, dans la mesure de ses moyens, verser une large obole, sachant que la commission saura faire des fonds recueillis un judicieux emploi.

St-Pantaléon

A propos de l'électrification. — Tout dernièrement, sur la convocation qui leur avait dûment été faite, les habitants de la commune se réunirent, sous la présidence de M. le Maire, dans la salle de la Mairie.

Au cours de cette réunion, où il fut parlé longuement de l'électrification de la localité, notre premier magistrat invita ceux de ses administrés qui désiraient faire installer chez eux, l'électricité, à se faire connaître.

Certains renseignements d'ordre purement technique ayant été demandés par divers auditeurs à M. le Maire, celui-ci fut dans l'impossibilité de les fournir.

Il s'en suivit, qu'à ce moment, personne ne répondit à son appel et la réunion se termina en queue de poisson.

Au moment où les souscripteurs vont être appelés à verser la moitié de leur quote-part, et ils ne sauraient manquer à l'engagement qu'ils ont pris, il serait de tout intérêt pour eux de connaître, enfin, dans quelles conditions le courant électrique leur sera donné.

Pour cela faire, nous estimons qu'il appartient, à qui de droit, de leur donner satisfaction en déposant, au secrétariat de la Mairie, plans et devis qui ont dû être dressés en vue de l'établissement de la ligne électrique et de les soumettre à une enquête *de commode et incommode* pour que les intéressés soient à même de formuler, le cas échéant, les observations qu'ils jugeraient opportunes. — J. P.

Puy-l'Evêque

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées les obsèques de M. Firmin Malinie, qui s'était noyé en tirant du sable dans le Lot, près de Puy-l'Evêque. Le corps a été retrouvé à 300 m. de l'endroit de l'accident. Une foule considérable a suivi le convoi funèbre du malheureux ouvrier, dont nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Electrification rurale. — Les membres du Bureau du Syndicat d'électrification rurale de Figeac sont convoqués au Théâtre municipal pour dimanche prochain, 20 courant, à 9 h. 30 pour examiner les questions suivantes :

1. Approbation et signature du marché de construction pour le premier programme des travaux.
2. Organisation syndicale des services techniques et de surveillance des travaux.
3. Ordre d'exécution des travaux.

A 11 h. (heure légale) le Comité syndical, c'est-à-dire l'ensemble des délégués des communes intéressées tiendra une réunion au cours de laquelle il y aura lieu de s'occuper des questions ci-après:

1° Nomination d'un nouveau membre du Bureau en remplacement de M. le Docteur Pezet, Président, décédé.

2° Election d'un nouveau Président.

3° Vote du budget supplémentaire pour 1931.

QUE JAMAIS,

L'ESSENCE

« AUTOMOBILINE »

Est la

DEMANDÉE,

parce que

LA MEILLEURE.

Ed. BLANC, Cahors. -- Tél. 126

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et distingué compatriote M. Jean Delsuc, fils de M. Camille Delsuc, ancien élève de l'école polytechnique, est nommé aspirant de 1re classe à la station d'aviation maritime de Cherbourg. Nos sincères félicitations.

On réclame. — Salviac est actuellement pourvu d'un lavoir qui embellit et assainit — nous l'avons dit ici-même — le quartier des Hortes de notre petite cité.

Nos laveuses ont manifesté leur contentement, mais on leur avait promis que le lavoir serait clôturé et mis à l'abri des intempéries de la mauvaise saison.

Nous voulons croire que leur déception ne durera pas plus longtemps : cette place devra également être nivelée et pourvue de cabinets. Nous sommes sûrs que satisfaction leur sera donnée dans un proche avenir.

CHEZ NOS VOISINS

Mort d'un artiste peintre

Nous avons appris la mort de Marcel Lenoir, artiste peintre au vigoureux talent, décédé à Montricoux (Tarn-et-Garonne), à l'âge de 58 ans.

Lenoir était né à Montauban : c'était presque un compatriote et il aimait bien Cahors où il comptait des amis qui certainement apprendront avec émotion la mort de cet excellent artiste.

En dehors des nombreuses œuvres qui ont été recueillies dans le Musée Lenoir, à Ribeauville (Haut-Rhin) où naquit sa femme, on lui doit la magnifique fresque « Le couronnement de la Vierge », qui orne une des salles de l'Institut Catholique de Toulouse, et le « Couronnement de la Vierge » peinture murale de l'église de Montricoux.

♣

Rappelons que Montricoux est aussi la patrie du peintre Cazotte, l'auteur du superbe tableau « le Bienheureux Christophe de Cahors », qu'on peut voir dans la cathédrale de Cahors.

RENSEIGNEMENTS

Les victimes de la guerre

Un nombre considérable d'emplois de 1re, 2e, 3e et de 4e catégories (cette dernière ne nécessitant aucune connaissance spéciale) qui vous sont réservés dans les administrations de l'Etat restent non comblés à chaque trimestre faute de vous être mis en instance pour obtenir un de ces emplois. Salaires de début : 1re catégorie, 14.000 à 30.000 fr. ; 2e catégorie, 10.000 à 19.000 fr. ; 3e catégorie, 9.500 à 15.000 fr. ; 4e catégorie, 9.000 à 11.000 francs, plus les charges de famille et indemnité de résidence suivant l'importance des villes.

Si vous ne connaissez pas les lois qui régissent votre droit au travail, faites parvenir très lisiblement votre adresse à la Fédération nationale des fonctionnaires employés et ouvriers bénéficiaires des emplois réservés de l'article 18 et de l'emploi obligatoire, 35, rue Charlot, Paris (3e), et vous recevrez gratuitement une notice portant règlement public de toutes ces lois.

La Situation Agricole

Le marché international du blé s'est raffermi, ces jours-ci, sur de nouveaux achats motivés par une bonne demande au comptant. Il est évident que les besoins de l'Europe seront grands, en raison des intempéries qui ont, un peu partout, compromis le rendement des récoltes. Mais les transactions d'importation pour la France sont devenues insignifiantes, en raison de la surveillance exercée par le gouvernement et à la suite d'offres plus abondantes en blés indigènes.

La rentrée des récoltes s'effectue pourtant dans les pires conditions. Et les battages souffrent de cette situation dont le mauvais temps général est la cause. D'ailleurs la marchandise offerte est humide et d'un poids spécifique naturellement inférieur à celui qu'on avait escompté.

Au dernier marché de Paris, les offres, sans être importantes, ont répondu à tous les besoins de la meunerie. La hausse, constatée dernièrement, s'est atténuée, on a même enregistré une baisse assez sensible sur les cours pratiqués au marché précédent.

On tenait les cent kilos départ, pour blé de 74 kilos à l'hectolitres : Beauce, Loiret 132, Touraine, Indre, Loir-et-Cher, Poitou, Anjou 153 à 153,50, Allier, Cher, Nièvre 75-76 kilos, 157 à 158, Vendée, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire 151 à 152, Nord, Pas-de-Calais 149 à 150, Oise, Aisne, Somme, Seine-Inférieure, Eure 151 à 152, Aube, Marne, Seine-et-Marne 152 à 152,50, Yonne, Côte-d'Or 154, Sarthe, Mayenne 152 à 153.

Les sons et issues sont bien tenus. Ordinairement, disponible 44 à 46, livrables 4 de septembre 43-45, belle qualité disponible 56-46, recoupettes 42 à 55 suivant qualités. Remoulages blancs 75-90.

Très peu d'offres d'avoines ; on attend les premières offres de Bretagne où la récolte est moyenne. On cote : grises de Beauce, Eure, Brie 77 à 78, noire du Centre 78 à 79, grise d'hiver, Poitou, Centre 79 à 80 ; blanches jaunes 76 à 77, blanches pures 78.

En ce qui concerne les seigles, peu d'offres. On traite : Aisne, Champagne, Somme 87 à 88, Beauce, Sologne 6 à 87.

Les offres de pommes de terre sont plus abondantes, mais la vente est difficile. Le ministre de l'Agriculture a engagé de faire active la lutte contre le doryphore. On cote approximativement les cent kilos au départ : pommes de terre nouvelles de Bretagne : hollande 70 à 85, saucisse rouge 48 à 50, rondes jaunes 27 à 28, rosa 82 à 85, esterling du Nord 43 à 45. Pommes de terre de la région de Paris : hollande, 65 à 100, esterling 40 à 42, saucisse rouge, 52 à 55, early rose de la Sarthe 40 à 42, rondes jaune 33 à 35, étoile du Nord du Loiret 42 à 45, rosa 78 à 80.

Le marché des pailles et fourrages est très calme, mais les prix sont bien tenus et les belles qualités sont toujours recherchées.

Ecole Nationale d'Industrie Laitière d'Aurillac (Cantal)

L'Ecole Nationale d'Industrie Laitière d'Aurillac a pour but de former des praticiens et des industriels laitiers bien au courant des méthodes modernes.

Elle possède de vastes locaux où sont aménagés les appareils perfectionnés permettant la fabrication de tous les fromages et du beurre suivant les techniques les plus rationnelles.

Un grand laboratoire de chimie et de Bactériologie est annexé à l'Etablissement ; les élèves y prennent une part active et sont tenus au courant des recherches.

La durée des études est d'un an.

Des bourses de l'Etat et du Département son attribuées après concours.

A leur sortie les élèves sont facilement placés dans l'Industrie Laitière.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur de l'Ecole d'Industrie Laitière à Aurillac.

ASSURANCES SOCIALES

Disposition complémentaire

Un projet de décret, dont les dispositions ont été adoptées par le Conseil d'Etat, modifie et complète, en application des lois sur les Assurances Sociales, le décret du 25 juillet 1930, portant règlement général d'administration publique pour l'exécution de la loi du 30 avril 1930, et notamment l'article 233 de ce décret.

En attendant la publication du dit décret au « *Journal Officiel* », il est utile d'indiquer, dès à présent, les nouvelles dispositions de l'article 233 du règlement d'administration publique susvisé, ainsi conçues :

« *Article* 233, *paragraphe* 1er. — Si le « service départemental ou interdépar- « temental ou l'organisme auquel a été « adressé la demande ou la réclama- « tion par lettre recommandée n'a pas « fait connaître sa décision dans un dé- « lai de deux mois, la partie intéressée « peut considérer sa demande comme « rejetée et se pourvoir devant la Com- « mission cantonale. Toutefois, si les do- « cuments sont produits après le dépôt « de cette demande le délai ne court « qu'à dater de la réception de ces do- « cuments. La date du dépôt de la de- « mande ou de la réclamation, et éven- « tuellement des documents produits « ultérieurement, est constatée par le « récépissé de l'envoi, sous pli recom- « mandé, de la demande ou desdits do- « cuments. »

« A défaut de décision, ce récépissé « doit, à peine de déchéance, être pro- « duit par les parties, à l'appui de leur « recours devant la Commission canto- « nale. »

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Repassage de couteaux, ciseaux, rasoirs

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : **Madame BONNET,** 2, *rue des Capucins, Cahors.*

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Après la catastrophe de Balitze

De New-York. — Les habitants de Balitze, échappés à la catastrophe, sont, maintenant, menacés de la peste. Des familles entières s'enfuient.

♣

Exploits de bandits chinois

De Changhaï. — Des bandits chinois ont attaqué la ville de Suiningkou, emmenant en captivité toute une école, maîtres et élèves. Ils ne les rendront que contre rançon.

♣

La mort des aviateurs Le Brix et Mesmin

De Moscou. — Les corps de Le Brix et Mesmin ont été écrasés par l'avion dans sa chute. Doret n'a qu'une brûlure au front, mais la mort de ses amis, l'a abattu.

♣

Raid d'aviation retardé

De New-York. — De violents orages ont retardé l'arrivée des aviateurs allemands allant de Lisbonne à New-York.

♣

Dans le reich

De Berlin. — M. de Margerie, ambassadeur de France à Berlin, présentera, aujourd'hui, au Président du Reich sa lettre de rappel et sera retenu à déjeuner par Hindenburg.

♣

Les économies en Angleterre

De Londres. — Par mesure d'économie, le roi d'Angleterre a annulé le fameux bal annuel de Balmoral.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Pierre CAYRAC et Mademoiselle Marie-Jeanne CAYRAC; Monsieur et Madame Fernand CAYRAC et leurs enfants ; Monsieur et Madame François CAYRAC et leurs enfants ; Monsieur et Madame CORTVRIENDT et leur fils ; Monsieur et Madame CESSES et leur fils ; Monsieur et Madame JANTAL et leur fils, et les familles CAYRAC, TULET, PÉRIÉ, DARDENNE, BASTID, MIQUEL, ROUELLE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre CAYRAC

REMERCIEMENTS

Madame SELVES, Messieurs Paul et Marcel SELVES, Madame Marcel SELVES, Mademoiselle Simone SELVES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Emile SELVES

QUAND LES URINES SONT ROUGEATRES

c'est un signe d'excès d'acide urique qui vous amène ou vous amènera des douleurs : migraines, sciatique, goutte, maux de reins. Sans plus attendre, faites une cure de Gandol. Rapidement les douleurs s'apaiseront et l'urine deviendra claire. C'est le dépuratif le plus nouveau des arthritiques, car il arrête dans l'organisme la surproduction de l'acide urique. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE

TRES BON MANŒUVRE

AU MOULIN ST-JAMES

S'y adresser

A L'HOTEL DE L'EUROPE

On demande

UNE PLONGEUSE

S'y adresser

Feuilleton du « Journal du Lot » 45

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXI

PÈRE ET FILLES

Comment ne l'aimeraient-elles pas, tendres et bonnes comme elles étaient ? Et d'ailleurs quels enfants n'aiment pas leur mère ?...

— Regardez, ajoutait Nicolle, toutes les chambres ouvertes au soleil et sur la mer par delà la grande pelouse.

— Regardez ! disait-elle.

La recommandation était bien superflue, Ronald regardait de toute son âme, luttant férocement contre son émotion, appelant tout son orgueil à la rescousse pour s'assurer qu'il avait raison et que l'oubli et le pardon lui étaient également interdits.

Il s'était parfois demandé, aux heures de rêverie douloureuse, comment vivait Liane et où ?

Et voilà qu'il recevait brusquement la réponse ; Liane vivait bien, en effet, comme le lui avait écrit sa mère, en lady, dans cette jolie maison de sobre et confortable élégance à en juger par le croquis de Nicolle.

D'un geste un peu nerveux, il se retourna vers sa mère pour une question quelconque, indifférente au sujet, et les deux toiles demeurèrent sur la table. On ne parla plus de les encadrer.

Ce soir-là, quand les jeunes filles et leur grand'mère furent rentrées dans leurs appartements, le nouveau seigneur d'Eton-Court resta longtemps seul au coin du feu, là où tant de ducs d'Eton avaient rêvé avant lui... où tant d'autres rêveraient.

Cette soirée avait amolli son cœur et il dut faire appel à toute sa rancune, évoquer fortement le souvenir de l'humiliation reçue à Florence pour ne pas faiblir et tenter un essai de rapprochement avec Liane.

— Je reconstruirai sur des ruines ! conclut-il, mais je referai ma vie. Je dois m'occuper d'Eton-Court et faire fructifier plus intelligemment ces beaux domaines, en usant des méthodes nouvelles. Tout en ayant la main à faire régner l'ordre et la justice, j'améliorerai le sort de nos tenanciers, les vieilles fermes doivent être abattues et remplacées par des bâtiments nouveaux plus confortables et plus sains. Et puis... j'ai mes filles... mes filles trop longtemps délaissées et dont le bonheur sera désormais ma plus grande ambition.

Mais soudain, il eut un frisson ; les paroles de son père se formulaient dans son cerveau.

— « Je prierai Dieu pour que vos enfants ne vous infligent pas plus tard la torture que vous m'infligez aujourd'hui... »

D'instinct, il pensa à Béatrix, si indépendante, si fière, et qui lui ressemblait par tant de côtés. Et, durant un instant, il eut peur.

XXII

BÉATRIX GARDE SON SECRET

— Quels sont vos projets, aujourd'hui ? demanda la duchesse le lendemain au petit déjeuner du matin.

— Je voudrais employer cette première journée à une conversation sérieuse avec mes filles, dit Ronald, encore impressionné par ses inquiétudes de la nuit et nous réserverons la promenade pour cet après-midi ; j'aimerais voir comment elles se comportent à cheval, ajouta-t-il, avec un sourire qui semblait indiquer qu'il était sûr de n'avoir qu'à admirer.

— Parfait ! approuva la duchesse, et vous pourrez aller jusqu'à la Pointe, voir vos vieux amis Lawrence. Sir Henry sera si heureux de vous revoir, Ronald !

— Entendu !

Et avec une affectueuse autorité, le jeune père entraîna les jumelles dans la grande galerie des portaits.

— Je vous ai amenées ici, mes enfants, parce que les choses que je veux vous dire me paraissent devoir êtres dites là...

Quand j'étais très jeune, mon père m'avait accoutumé de m'amener là pour me gronder ou me conseiller. Je n'ai pas à vous gronder, grâce à Dieu ! Mais je veux vous parler de l'avenir. Ma trop longue absence a fait de nous presque des étrangers mais j'espère bien gagner très vite votre affection et, mieux encore « votre confiance ».

Je désire que vous soyez aussi heureuses que possible et j'irai au devant de vos désirs. Je ne vous demanderai en retour qu'une chose : une franchise absolue, je ne vous en défendrai qu'une : le mensonge, ou plus exactement la dissimulation.

Si, continua-t-il très gentiment, l'une de vous a déjà dans sa courte vie un petit secret, qu'elle me le dise dès maintenant, en toute confiance. Si l'une de vous s'est laissé prendre le cœur... même par un jeune homme qu'elle croirait ne pas devoir me convenir tout à fait, qu'elle me l'avoue loyalement...

Les deux jeunes filles avaient également pâli : Nicolle par simple émotion devant une tendresse si prévoyante, qui lui montrait en son père non seulement une affection mais « une force », Béatrix parce qu'elle pensait à sa courte folie aux Tilleuls, à la faute unique de sa vie, dont le mortel remords restait au fond de son cœur.

— Les hommes de notre race se sont trompés quelque fois, poursuivait Ronald, quelques-uns ont eu à se repentir de quelques fautes, les femmes jamais ! Vous appartenez, mes enfants, à une longue et noble lignée de femmes irréprochables, et je suis sûr que vous serez dignes d'elles.

Mais, je le répète, si vous avez besoin d'indulgence ou d'appui, pour quelque raison que ce soit, dites-le moi tout de suite, vous ne me trouverez ni méchant ni même sévère, mais, effaçons, je vous en prie, l'ombre de dissimulation entre nous.

Et comme ni l'une ni l'autre ne parlait, il poursuivit :

— J'ai commis moi-même, étant très jeune, un acte, non pas blâmable en soi, mais que j'ai cru devoir dissimuler, et cela m'a coûté la perte de mon foyer et de ma patrie. C'est à cet acte de dissimulation, qui fut en sorte une petite lâcheté, que je dois les plus tristes années de ma vie. Je voudrais vous épargner pareille souffrance. C'est pourquoi je vous dis aujourd'hui : quelque chèrement que je vous aime, je ne vous pardonnerai pas le mystère et le mensonge.

— Je n'ai jamais dit un mensonge de ma vie, dit simplement Nicolle.

Et vous, Béatrix ? demanda gentiment le jeune père, en cherchant le regard qui s'était un instant détourné de lui.

— Je peux répondre comme Nicolle, je n'ai « jamais dit un mensonge ».

Elle avait mis un peu de hauteur dans sa réponse, et en fait, si elle avait dissimulé en gardant son secret elle n'avait pas menti ; mais tandis que ses lèvres prononçaient les mots destinés à tromper, elle sentait bien qu'elle aggravait sa faute en ne saisissant pas cette occasion unique de l'avouer.

— Tant mieux ! disait gaiement Ronald, il ne reste qu'à bien nous entendre pour l'avenir, et qu'il reste bien établi qu'une confiance absolue est de rigueur. A la moindre peine, à la moindre petite difficulté, vous viendrez à moi franchement et j'agirai avec vous comme le meilleur et le plus affectueux des amis.

Vous allez bientôt faire votre entrée dans le monde, ajouta-t-il avec un sourire de fierté, en pensant à la joie qu'il aurait à les présenter à ses vieux amis, et comme vous êtes... plutôt jolies l'une et l'autre vous aurez beaucoup d'admirateurs. C'est pour bien des jeunes filles, une sorte d'épreuve, car mille petits dangers les menacent, petits dangers que le mystère aggrave, « mais que l'aveu stérilise très vite ». Souvenez-vous bien, je vous en prie, que rien n'est plus redoutable et j'ajoute plus méprisable, que ces petits flirts clandestins qui peuvent avoir des suites si fâcheuses ! Donc pas de secrets entre nous, quoi qu'il vous arrive.

— Je sais à peine ce que c'est qu'un secret, dit Nicolle, riant franchement. Je pense que ma vie est une sorte de livre ouvert dans lequel tout le monde peut lire.

(*A suivre*)

C'est une tradition de famille

Il y a beaucoup de familles en France dans lesquelles l'usage des Pilules Pink est devenu une tradition. Les enfants sont-ils éprouvés par la croissance et la formation, le père donne-t-il des signes de lassitude et la maman accuse-t-elle quelques-uns des symptômes si fréquents chez la femme, et qui révèlent l'appauvrissement du sang et la dépression nerveuse, aussitôt, on a recours aux Pilules Pink, car on sait que peu de médicaments réunissent un ensemble aussi parfaitement compris de propriétés reconstituantes.

Cl. Isnel

M., Mme, Mlles LABROSSE. (Cl. Isnel.)

Chez M. Labrosse, qui habite 3, rue Jacquard à Lyon (Rhône), les Pilules Pink ont fait merveille. Les deux jeunes filles de M. Labrosse, comme beaucoup d'enfants de leur âge, avaient été très affaiblies par la formation. De son côté, la maman, qui est une courageuse ménagère, avait vu ses forces décliner de façon inquiétante. Et M. Labrosse s'était sérieusement ressenti du surmenage imposé par sa dure profession de mécanicien. Eh bien ! aujourd'hui, grâce aux Pilules Pink, toute cette sympathique famille est en excellente santé. Les photographies que nous publions n'en témoignent-elles pas éloquemment?

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

Bibliographie

TOUTE LA TERRE

« *Toute la Terre* » publie :

L'Angleterre et les Indes, par *Jean Mézerette ;* Le Maroc, par *Roland Charmy ; Cultures de Perles,* par *A. de Villiers ;* Le très illustre Théâtre des Poupées d'Annam ; Salzbourg la ville des Evêques ; La Chasse est ouverte, par *Victor Forbin ;* La loterie de Verdun, par *André Dahl ;* Pardons Bretons, par *A. Verchin ;* Petits Prodiges, par *Paul Utzler.*

En supplément gratuit, un roman complet : « Le Météore », par *Pierre Guitet Vauquelin,* et le compte rendu hebdomadaire du Concours des Vacances gratuites (100.000 francs de prix). Le « Tour du Monde » en 40 pages héliogravure.

Le n° 2 francs. Spécimen sur demande, 23, rue du Caire, Paris.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier revenu		Cours du 4 sept.	Cours du 11 sept.
	Fonds d'Etat		
3 ..	3 0/0	89 40	89 50
3 ..	3 0/0 amortissable	95 30	94 40
3 50	3 1/2 0/0...(id)	101 »	» »
5 ..	5 0/0	104 30	104 25
4 ..	4 0/0 1917	104 65	104 85
4 ..	4 0/0 1918	104 55	104 85
5 ..	5 0/0 1920 amort	137 85	138 05
6 ..	6 0/0 1920	105 05	105 15
	4 0/0 1925	127 22	125 10
6 ..	6 0/0 1927 amort	107 85	108 20
5 ..	5 0/0 1928	104 65	104 65
25 ..	B. du Tr. 5 0/0 1924	750 »	749 »
35 ..	B. du Tr. 7 0/0 1926	566 »	570 »
25 ..	B. du Tr. 7 0/0 1927	564 »	563 »
	Crédit National		
25 ..	5 0/0 1919	635 »	635 »
25 ..	Obl. 500 5 0/0 1920	572 »	575 »
30 ..	— 6 0/0 1921	565 »	568 »
30 ..	Bons décen. 6 0/0 1922	518 »	518 50
30 ..	— décen. 6 0/0 nouv.	547 »	544 »
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	561 50	562 »
30 ..	— — juin 1923	576 »	576 »
30 ..	— — janv. 1924	583 »	584 »
	Ville de Paris		
15 ..	1871 3 0/0	401 »	405 »
20 ..	1875 4 0/0	509 »	510 »
20 ..	1876	512 »	508 »
10 ..	1892 2 1/2 0/0	331 »	333 »
10 ..	1894-1896	332 »	332 »
10 ..	1898 2 0/0	401 »	401 50
10 ..	1899 2 0/0	» »	» »
12 50	1904 2 1/2 0/0	400 »	404 »
11 ..	1905 2 3/4 0/0	410 »	405 »
11 ..	1910 2 3/4 0/0	375 »	370 »
12 ..	1910 3 0/0	360 »	357 »
9 ..	1912 3 0/0	286 »	285 »
25 ..	1919 lib	503 »	505 »
30 ..	Décennal 1922	» »	520 »
30 ..	— 1922	» »	521 »
30 ..	— 1924	519 »	530 »
	Crédit Foncier		
13 .	Communales 1879	503 »	505 »
15 .	— 1880	522 »	537 »
13 .	— 1891	370 »	377 »
13 .	— 1892	425 »	420 50
13 .	— 1899	408 »	408 »
15 .	— 1906	441 »	444 »
7 50	— 1912	239 »	239 »
30 ..	— 1922 lib	532 »	532 »
30 ..	— 1923	525 »	530 »
40 ..	— 1930	1000 »	990 »
15 .	Foncières 3 0/0	521 »	517 »
15 .	— 1883 3 0/0	378 »	378 »
12 .	— 1885 2,60 0/0	415 »	415 »
14 .	— 1895 2,80 0/0	423 »	422 50
15 .	— 1903 3 0/0	448 »	450 »
7 50	— 1909 3 0/0	231 »	230 »
17 50	— 1912 3 1/2 0/0	470 »	470 »
28 .	— 1913 4 0/0	499 50	491 »

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Eté 1931

Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), *délivrés au départ des gares de son Réseau* (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, *une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.*

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Néris-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

RENTRÉE DES VACANCES 1931
(Septembre-Octobre)

Trains express supplémentaires (toutes classes)

1° Entre Quimper (dép. 14 h. jusqu'au 2 novembre inclus) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 24 h. jusqu'au 4 octobre inclus et 0 h. 12 à partir du 5 octobre) 1re et 2e classes seulement entre Nantes et Paris-Quai d'Orsay. Voiture directe de 1re et 2e classes « Quimper-Paris ».

2° Entre Angoulême (dép. 10 h. 30) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 17 h. 09) du 19 septembre au 4 octobre inclus.

3° Entre Angoulême (dép. 21 h. 53) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 4 h. 48) du 21 septembre (nuit du 21 au 22) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5).

4° Entre Périgueux (dép. 20 h. 55) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre inclus (nuit du 3 au 4).

5° Entre Toulouse (dép. 13 h.) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 51) du 12 septembre au 4 octobre inclus (avec correspondance de Bourges (dép. 20 h. 09).

6° Entre Limoges (dép. 9 h. 01) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 15 h. 49) du 19 septembre au 4 octobre inclus.

7° Entre Limoges (dép. 12 h. 03) et Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 37) du 13 septembre au 4 octobre inclus.

8° Entre Limoges (dép. 23 h. 07) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 5 h. 29) jusqu'au 11 octobre inclus (nuit du 11 au 12).

9° Entre Rodez (dép. 15 h. 45) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre inclus (nuit du 3 au 4).

10° Entre Aurillac (dép. 17 h. 39), Neussargues (dép. 17 h. 35) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre inclus (nuit du 3 au 4).

11° Entre Le Mont-Dore (dép. 9 h. 37) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17) jusqu'au 30 septembre inclus.

12° Entre Montluçon (dép. 13 h. 13) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17) jusqu'au 4 octobre inclus.

Ces trains desservent les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau d'Orléans.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

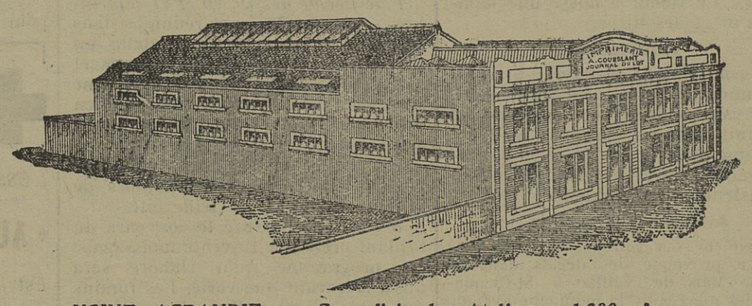

USINE AGRANDIE — *Superficie des Ateliers : 1.200 m²*

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 20	»	10 16	»	17 18	19 20	19 53	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 34	»	10 28	»	17 29	—	20 8	21 22	»
LIMOGES arrivée	»	5 53	»	16 30	»	23 3	0 35	2 8	3 20	»
LIMOGES départ.	4 31	9 2	»	16 37	»	23 9	0 42	2 23	3 28	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 56	»	18 18	»	0 48	2 11	4 8	5 9	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 24	18 50	0 54	2 17	4 17	5 16	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 6	20 31	—	—	—	5 53	»
CAZOULES	8 50	13 58	17 32	—	20 41	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 6	14 14	17 49	—	21 5	—	—	—	—	»
Nozac	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 33	21 3	—	—	5 23	—	»
Saint-Clair	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée	10 35	15 44	19 35	20 14	»	2 36	3 47	6 7	7 3	»
CAHORS départ	11 35	17 42	»	20 18	»	2 40	3 51	6 12	7 7	7 20
Sept-Ponts	11 45	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 31
Cieurac	11 59	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 47
Lalbenque	12 7	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 56
Caussade	12 44	19 1	»	21 1	»	—	—	7 »	—	8 33
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	»	21 26	»	3 41	4 50	7 25	8 14	9 10
TOULOUSE.. arr.	16 58	21 8	»	22 17	»	4 29	5 37	8 22	9 5	11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21 »	22 55	23 15
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	23 38	23 59
Caussade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38	1 2
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC	10 25	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens.	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE a.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9	2 40
BRIVE d.	»		13 54	»	23 39	0 39	2 15	2 46
PARIS.. (A.) arr.	»		21 46	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		21 58	»	8 45	9 5	9 30	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	»	18 35	
Pradines	6 29	15 10	»	18 43	
Mercuès	6 38	15 19	»	18 52	
Douelle (*Arrêt*)	6 42	15 23	»	18 56	
Parnac	6 49	15 33	»	19 5	
Luzech	6 55	15 39	»	19 13	
Castelfranc	7 7	15 51	»	19 25	
Prayssac (*Arrêt*)	7 11	15 55	»	19 29	
Puy-l'Evêque	7 20	16 4	17 36	19 38	
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46	
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18 »	19 54	
Fumel	7 46	16 30	18 27	20 6	
LIBOS	7 51	16 35	18 33	20 11	

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14	
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 22	
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33	
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40	
Puy-l'Evêque	7 21	9 55	14 57	18 47	
Prayssac (*Arrêt*)	7 35	10 4	15 6	18 56	
Castelfranc	7 52	10 9	15 12	19 2	
Luzech	8 12	10 20	15 25	19 14	
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23	
Douelle (*Arrêt*)	» »	10 34	15 39	19 28	
Mercuès	8 40	10 40	15 45	19 34	
Pradines	8 52	10 48	15 53	19 42	
CAHORS	9 1	10 55	16 »	19 49	

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 5	9 50	16 14	18 30	
Cabessut	8 15	10 1	16 25	18 41	
Arcambal	8 24	10 17	16 34	18 54	
Vers	8 32	10 25	16 42	19 5	
Saint-Géry	8 38	10 50	16 47	19 14	
Conduché	8 49	11 19	16 58	19 33	
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	11 29	17 4	19 41	
St-Martin-Labouval	9 2	11 53	17 11	19 57	
Calvignac	9 8	12 3	17 17	20 6	
Cajarc	9 21	12 20	17 29	20 21	
Montbrun	9 30	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 38	20 34	
Toirac	9 38		17 49	20 46	
Lamadeleine	9 49		18 1	21 1	
CAPDENAC	10 »		18 13	21 15	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 10	11 49	18 55	»	
Lamadeleine	7 22	12 5	19 7	»	
Toirac	7 33	12 19	19 18	»	
Montbrun	7 41	12 30	19 26	»	
Cajarc	7 52	12 46	19 39	»	
Calvignac	8 2	12 59	19 49	»	
St-Martin-Labouval	8 9	13 8	19 58	»	
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 18	20 6	»	
Conduché	8 23	13 27	20 13	»	
Saint-Géry	8 37	13 49	20 26	»	
Vers	8 42	13 56	20 32	»	
Arcambal	8 50	14 7	20 40	»	
Cabessut	9	14 22	20 51	»	
CAHORS	9 8	14 31	20 59	»	

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	»	14 20	17 15	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 23	»
Bétaille (arrêt)	5 38	»	14 34	17 29	»
Puybrun	5 47	»	14 43	17 38	»
Bretenoux-Biars	6 4	»	14 57	17 53	»
Port-de-Gagnac	6 12	»	15 5	18 1	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 11	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»
Siran (arrêt)	7 4	»	15 53	18 53	»
La Roquebrou	7 22	»	16 10	19 11	»
AURILLAC.. arrivée	8 5	»	16 53	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ	4 54	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt)	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac	6 31	11 36	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt)	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel	7 36	12 14	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 59	»	19 36
Sarlat	»	8 2	12 »	17 35	20 39
Cazoulès	»	8 44	12 39	19 15	21 16
Souillac	7 37	10 55	13 32	19 28	21 25
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47	15 45	16 »
Baladou . Arrêt.	7 57	11 27	13 52	Les jours de foire de Carcès à Sarlat	16 5
Martel	8 6	11 56	14 »		16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 16	12 8	14 10		16 24

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 22	12 41	17 26
Martel	»	8 5	9 37	12 56	18 »
Baladou . Arrêt.	»	8 12	9 44	13 2	18 11
Le Pigeon	»	8 18	9 50	13 7	18 31
Souillac	6 50	8 28	10 »	13 17	18 44
Cazoulès	7 1	9 1	—	13 35	19 43
Sarlat	8 33	9 8	»	13 43	19 53
Le Buisson. ar.	6 7	9 52	17 41	14 31	20 33

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 40	17 16	»
Carsac	8 50	17 27	»
Grolejac	8 57	17 44	»
St-Cirq-Madelon	9 3	17 51	»
Payrignac (arr.)	9 10	17 59	»
GOURDON	9 20	18 9	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	5 56	16 8	»
Payrignac (arr.)	6 5	16 16	»
St-Cirq-Madelon	6 14	16 24	»
Grolejac	6 32	16 29	»
Carsac	6 43	16 39	»
SARLAT	6 57	16 50	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 23	»	17 52	21 48
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 51	13 31	18 24	22 1
FIGEAC	1 57	6 55	10 25	11 6	13 56	18 38	22 13
Le Pournel	—	7 14	»	11 25	14 32	18 59	»
Assier	2 47	7 27	»	11 35	14 57	19 10	22 39
Flaujac (halte)	—	7 37	»	11 45	15 10	19 19	»
Gramat	3 19	7 54	»	11 59	15 42	19 34	22 59
Rocamadour	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 45	23 9
Montvalent	4 3	8 24	»	12 23	16 22	19 53	»
St-Denis-p. arr.	4 16	8 34	»	12 33	16 35	20 8	23 29
St-Denis-p. Martel dép.	4 57	8 47	»	12 43	16 51	20 18	23 33
Quatre-Routes	5 10	9 4	»	12 53	17 5	20 28	»
Turenne	5 28	9 18	»	13 4	17 21	20 38	»
BRIVE ar.	6 3	9 43	»	13 26	17 56	20 59	0 6
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	21 58	»	5 39	9 05

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	(Austerl.)			(Austerl.)			
PARIS (Orsay) d.	19 40	21 10	22 20	7 40	10 16	»	»
Brive dép.	3 53	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»
Turenne	4 16	8 27	13 3	16 26	19 33	»	»
Quatre-Routes	4 24	8 38	13 15	16 3	19 46	»	»
St-Denis-p. arr.	4 32	8 46	13 23	16 43	19 57	»	»
St-Denis-p. Martel dép.	4 37	8 56	13 36	16 49	20 9	»	»
Montvalent	—	9 9	13 51	17 2	20 31	»	»
Rocamadour	5 5	9 30	14 14	17 19	21 14	»	»
Gramat	5 19	9 44	14 31	17 32	21 39	»	»
Flaujac (halte)	—	9 57	14 44	17 45	»	»	»
Assier	5 41	10 9	14 59	17 56	22 45	»	»
Le Pournel	—	10 23	15 9	18 5	22 59	»	»
FIGEAC	6 9	10 44	15 31	18 28	23 28	»	»
CAPDENAC ar.	6 19	10 54	15 41	18 38	23 41	»	»
CAPDENAC d.	6 36	11 54	16 8	18 52	»	»	»
TOULOUSE	10 14	16 5	20 40	23 5	»	»	»